INFORMATION À L'ATTENTION
DES PARENTS

Maternité

BIENVENUE AU NID

Naître parents

Site
SAINTE-ELISABETH

chuuclnamur.be

CHU UCL NAMUR

BIENVENUE AU NID

NOTRE PROJET

L'idée de ce projet est née de notre souhait d'accompagner les futures mamans et au-delà, les couples et les familles, sur le chemin de la naissance dans une approche privilégiée et personnalisée.

LE NID : UN PROJET UNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT
3

LA CHARTE DU NID
5
La grossesse
Les thèmes des préparations à la naissance
Le travail
Le post-partum
Les frais

NOTRE COLLABORATION
11
En prénatal
Pendant le travail
En post-partum
Convention d'accord

LE NID : UN PROJET UNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

Au sein du CHU UCL Namur - Site de Sainte-Elisabeth, il a semblé essentiel de pouvoir offrir aux couples ayant un projet de naissance physiologique, un espace sécurisé au sein de l'hôpital. Le « Nid » est donc un projet unique d'accompagnement d'une maman et d'un bébé en bonne santé et à terme qui vous amènera à vous positionner en tant qu'acteurs et personnes responsables de vos choix.

Une étroite collaboration

Afin de vous offrir un suivi global, la collaboration étroite entre les sages-femmes et les gynécologues est primordiale. Nos missions sont de vous rendre autonomes en suscitant chez vous un questionnement sur vos attentes et besoins (à travers les différentes préparations à la naissance proposées dans le « Nid ») ainsi que de vous soutenir à prendre la place qui est la vôtre et ce, en pleine conscience.

© CHU UCL Namur

Créer un espace où toutes les questions peuvent être posées, les doutes et les craintes s'exprimer et les émotions être accueillies.

LA CHARTE DU NID

En complément à cette brochure, il vous est proposé de marquer votre accord à propos des conditions de fonctionnement du Nid. En effet, la charte vise à fixer un cadre de travail afin que nous collaborions ensemble, en toute confiance et sérénité, tout au long de votre accompagnement. Elle permet, en outre, de vous informer des tenants et aboutissants du projet de prise en charge, en toute transparence.

Nous vous informons que Le Nid, faisant partie intégrante de la maternité du site de Sainte-Elisabeth, n'offre pas la possibilité d'accoucher à domicile. Si tel est votre projet, parlez-en à votre gynécologue.

La grossesse

Parce qu'il est essentiel de construire une relation de confiance au fil des consultations et des préparations à la naissance, vous devez impérativement rencontrer un minimum de trois fois chaque sage-femme du Nid (et au moins une rencontre avec le/la partenaire). En parallèle, votre gynécologue vous suivra selon un programme prédéfini mis en place dès le début de grossesse. Notre but étant de créer un espace où toutes les questions peuvent être posées, les doutes et les craintes s'exprimer et les émotions être accueillies.

© CHU UCL Namur

Les thèmes des préparations à la naissance

- La physiologie du travail et de la naissance
- La douleur
- L'allaitement maternel
- La préparation du périnée
- Le 4ème trimestre de la grossesse
- Accueil du nouveau-né, le peau à peau et les jours suivants

» NOTRE ÉQUIPE VOUS COMMUNIQUERA LES DATES ET LES MODALITÉS D'INSCRIPTION LORS DE LA PREMIÈRE RENCONTRE.

Ces séances sont proposées en individuel ou en petits groupes de 2 à 5 couples.

Le travail

Une fois que le travail a commencé, vous devrez contacter la sage-femme de garde. Vous conviendrez ensemble, en fonction de l'avancée du travail, si elle se rend chez vous ou si vous vous retrouvez directement à l'hôpital. Il est possible que vous soyez accueillie par une collègue de la salle de naissance en attendant son arrivée.

Tout en surveillant les éléments essentiels, l'évolution de votre travail se déroulera de la façon la plus douce possible. Il est primordial de vous laisser une grande liberté de mouvements pendant le travail. En fonction de sa disponibilité, une salle d'accouchement est dédiée au Nid.

Tout en surveillant les éléments essentiels, l'évolution de votre travail se déroulera de la façon la plus douce possible.

En cas de complications, la décision de transfert appartient à la sage-femme du Nid et à votre gynécologue. Nos collègues sages-femmes hospitalières prendront en charge la situation. Elles assureront la continuité de votre travail dans une approche respectueuse et bienveillante tout en suivant les protocoles du service en vigueur. Ces protocoles sont mis en place avec bienveillance et doivent être respectés par vous-même et par les membres de l'équipe.
Elles vous accompagneront le temps que la situation soit stabilisée. Souvent, il n'est pas nécessaire qu'elles restent.
En cas de demande de péridurale, il s'agit également d'un transfert.

Au moment de la naissance, votre gynécologue (ou le gynécologue de garde) sera présent.

© CHU UCL Namur

Le post-partum

Après la naissance de votre bébé, vous resterez au moins 24 heures à la maternité. La durée de votre hospitalisation sera décidée en accord avec l'équipe, votre gynécologue et le pédiatre de garde. Une chambre a spécialement été aménagée pour le projet afin de vous sentir « comme à la maison ».

Le lendemain de votre retour à la maison, le post-natal à domicile est organisé avec un membre de notre équipe ou une sage-femme indépendante près de chez vous (idéalement, vous l'aurez rencontrée en consultation prénatale).

LES FRAIS

Les consultations prénatales médicales, le suivi du travail à domicile, l'accouchement et les post-partum vous sont remboursés.

Les préparations à la naissance individuelles sont facturées 50€ (remboursées à hauteur de 18,04€). Pour les préparations en groupe de 2 ou 5 couples, elles seront facturées 30€ (remboursées à hauteur de 14,43€).

En cas de transfert (si demande de péridurale ou complications), nous vous demandons une participation financière de 252,56€ (jour ouvrable) et 378,84€ (week-end ou jour férié).

Les frais de déplacement vers votre domicile sont également à votre charge (0,40€/km).

© CHU UCL Namur

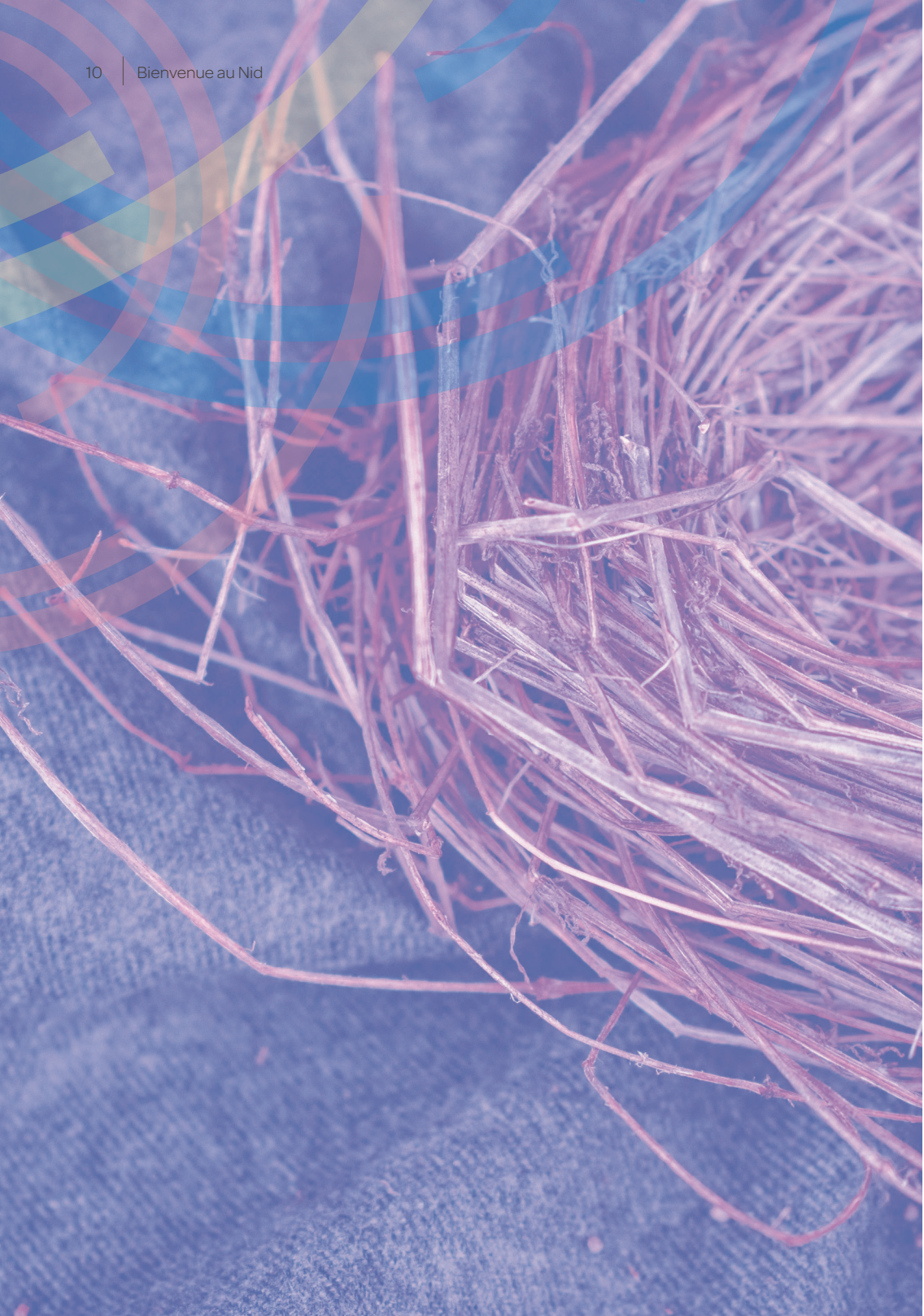

NOTRE COLLABORATION

Pour assurer entre notre équipe et vous une bonne collaboration, il vous est demandé de vous engager à respecter les protocoles qui suivent.

En prénatal

RÉALISER UN SUIVI RÉGULIER

- Prévoir un minimum de trois rencontres avec les trois sages-femmes (une fois pour le/la partenaire).
- Rencontrer votre gynécologue en accord avec le programme prédéterminé dont les trois échographies obligatoires (T1, T2 et T3).
- Participer, de manière obligatoire, aux préparations à la naissance individuelles ou en groupe sur la physiologie du travail, la douleur et l'allaitement maternel.

© CHU UCL Namur

Pendant le travail

- A l'entrée en salle d'accouchement : réalisation d'un monitoring d'au moins 30 minutes et pose d'un cathéter obturateur.
- Antibiothérapie en cas de streptocoque positif ou en cas de rupture de la poche des eaux au-delà d'une durée de 18 heures.
- Examen vaginal et rupture artificielle de la poche des eaux à l'appréciation de la sage-femme.
- Auscultation intermittente toutes les 15 minutes en travail actif.
- Respect des protocoles en vigueur en cas de transfert.
- Accord pour la présence d'une tierce personne en cas de besoin, selon l'appréciation de la sage-femme du Nid dans le cas où le gynécologue n'est pas là à temps.

En post-partum

- Accord pour la présence d'un pédiatre en cas de nécessité.
- Accord pour la sortie de la maternité par la sage-femme, le gynécologue et le pédiatre.

© CHU UCL Namur

CHU UCL Namur asbl, Av. Docteur G. Thérasse, 1 - B5530 Yvoir (Belgique)

Convention d'accord

Espace physiologique Le Nid – Site de Sainte-Elisabeth

Etiquette patiente

Le ……/……/……

Nous, soussignés,

Nom et prénom de la maman :……

Nom et prénom du partenaire : ……

Attestons avoir pris connaissance du document de bienvenue contenant la charte et les protocoles remis par une des sages-femmes de l'espace physiologique Le Nid, lors de notre première rencontre et en acceptons les conditions de fonctionnement.

Attestons avoir pris connaissance que le Nid n'est pas un service qui assure et encadre l'accouchement à domicile. Si tel est notre projet, nous serons invités à rejoindre une structure adéquate et à ne pas intégrer le Nid, qui ne pourra dès lors pas répondre à notre demande.

Par ailleurs, concernant les suppléments financiers, nous nous engageons, en cas de dépassement du nombre de séances de préparation à la naissance remboursées par notre mutuelle, à payer l'intégralité de la séance.

Signature des deux parents précédée de la mention « Lu et approuvé »

…… ……

Notes

© CHU UCL Namur

INFORMATIONS

ESPACE PHYSIOLOGIQUE LE NID

MATERNITÉ

Site de Sainte-Elisabeth

Place Louise Godin, 15 - 5000 Namur
Secrétariat : +32 81 72 05 97
lenid.se-chu@uclouvain.be

PERMANENCE 24H/24, 7J/7

Mathilde Chavet, sage-femme
+32 498 42 04 94

Noémie Morer, sage-femme
+32 497 42 83 74

Alexandra Prandell, sage-femme
+32 494 60 74 01

E.R. Benoît Libert | CHU UCL Namur asbl - Av. Dr Gaston Thérasse 1, B5530 Yvoir (Belgique) - BE 0641733885 - RPM Namur | Ne pas jeter sur la voie publique.

© CHU UCL Namur
Avenue Dr Gaston Thérasse, 1 - 5530 Yvoir
BE 0641733885 | RPM Namur

01/04/2021 | com-021-02

CHU UCL NAMUR